



Mémoire

Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

**Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

Juillet 2019

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
UN ATOUT POUR LE SECTEUR MINIER ET LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.....	3
CONCLUSION	5

INTRODUCTION

L'Association minière du Québec (AMQ) est heureuse de transmettre ce mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de son mandat d'enquête sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay.

Fondée en 1936, l'AMQ agit à titre de porte-parole de l'ensemble des entreprises minières productrices de métaux et de minéraux et de leurs installations, des entreprises métallurgiques, des entrepreneurs miniers et des entreprises minières en développement sur le territoire québécois. Peuvent également devenir membres de l'Association, les fournisseurs, les organismes sans but lucratif, les institutions et les partenaires du secteur minier. Elle a pour mission de promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

Pour l'AMQ, il est important que les entreprises minières du Québec prônent les valeurs suivantes :

- Être respectueux;
- Être transparent;
- Être responsable;
- Favoriser le travail d'équipe.

L'AMQ appuie ce projet puisqu'il est essentiel pour l'entreprise Métaux BlackRock, membre de l'AMQ, qui souhaite construire une usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium.

Sur le plan social, Énergir, initiatrice de ce projet, a prouvé par le passé qu'elle savait développer ses projets dans le respect des populations locales, notamment en multipliant les consultations et en prônant la transparence. Elle agit de la même façon dans ce dossier à l'étude.

Sur le plan environnemental, l'Association minière du Québec est d'avis que le BAPE a devant lui un projet porteur permettant à Métaux BlackRock de se tourner vers le gaz naturel, une source d'énergie moins polluante que le charbon qui constituerait l'alternative pour mener à bien ses opérations. D'autres entreprises pourront emboîter le pas dans le futur, avec les bénéfices que l'on connaît.

UN ATOUT POUR LE SECTEUR MINIER ET LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Créatrice de richesse, l'industrie minière agit en tout respect des gens et de l'environnement dans le déploiement de ses activités. C'est exactement ce que Métaux BlackRock s'efforce de faire en proposant des actions précises pour minimiser, atténuer et réduire les impacts de ses opérations. Il s'agit d'une entreprise responsable et crédible qui a l'ambition de mettre sur pied l'une des usines de ferrovanadium à plus faible empreinte environnementale au monde en misant notamment sur des technologies

éprouvées utilisant le gaz naturel au lieu du charbon comme réactif. Cet aspect fait partie d'un tout cohérent pour l'atteinte des objectifs de l'entreprise sur le plan environnemental.

Parmi les autres initiatives qui seront mises en place, notons les intentions de Métaux BlackRock :

1. De réutiliser les eaux de procédé dans son usine de transformation;
2. D'utiliser de l'hydroélectricité;
3. D'atteindre « zéro déchet » au complexe métallurgique;
4. De procéder à une intégration verticale du projet en effectuant les opérations de première et deuxième transformation au Québec.

L'AMQ est fière de compter parmi ses membres des entreprises comme Métaux BlackRock qui ont à cœur d'avoir une faible empreinte carbone. En effet, l'entreprise se positionne comme le seul producteur de vanadium en Amérique du Nord et la seule installation du genre à utiliser le gaz naturel, et non le charbon, dans la transformation du concentré de fer en ferovanadium, ce qui lui confère un énorme avantage concurrentiel.

Le BAPE a un rôle important à jouer dans le maintien au Québec d'une industrie minière forte. En formulant une recommandation positive envers le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay, il contribue à maintenir le Québec parmi les leaders mondiaux de l'industrie minière et à assurer la pérennité de l'industrie minière ici.

Oui, les activités minières ont des impacts que personne ne remet en doute, mais lorsque les procédés que comptent déployer les entreprises permettent de les limiter, il faut tout faire pour assurer l'implantation de ces procédés. La desserte en gaz naturel est une alternative qui va dans ce sens et c'est pourquoi le BAPE devrait formuler un avis positif au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le projet de Métaux BlackRock est également en droite ligne avec les objectifs du gouvernement du Québec relativement au développement des zones industrialo-portuaires (ZIP). Pour que les ZIP permettent d'atteindre leur but de conférer un avantage comparatif pour les entreprises qui s'y implantent, il est primordial que celles-ci puissent compter sur des infrastructures fiables et qui répondent à leurs besoins. L'absence d'approvisionnement en gaz naturel limite la capacité de développement de la ZIP de Saguenay et le projet d'Énergir permettra de pallier à cette lacune, puisque pour le moment, les besoins énergétiques de Métaux BlackRock ne pourront être comblés.

Comme mentionné précédemment, lors des audiences du BAPE sur le projet d'usine de transformation de Métaux BlackRock, l'entreprise a affirmé que l'autre alternative énergétique étudiée qui aurait permis de répondre à ses besoins de chauffe dans différentes étapes de son procédé et pour la production des gaz réducteurs était le charbon. Selon les données présentées par Énergir, en comparaison, le gaz naturel émet jusqu'à 42 % moins de gaz à effet de serre (GES) et jusqu'à 99 % moins de polluants atmosphériques que le charbon, ce qui procure un gain environnemental significatif. Ne pas permettre à Métaux BlackRock d'avoir recours au gaz naturel pour développer son usine la moins polluante au monde constituerait une erreur de la part du gouvernement qui s'est fixé des cibles ambitieuses de réduction des émissions de GES.

CONCLUSION

Au fil des ans, l'industrie minière a façonné le territoire du Québec et joué un rôle crucial dans son développement économique. L'AMQ est d'avis que pour un réel développement qui puisse être qualifié de durable, l'équilibre entre les trois composantes (environnement, social, économie) est primordial. Le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay remplit tous les critères permettant d'accorder l'aval du gouvernement, ce qui constituera un atout de taille et un avantage concurrentiel indéniable pour le développement de l'usine de transformation de Métaux BlackRock qui souhaite, par l'adoption du gaz naturel plutôt que le charbon, limiter les impacts de ses opérations sur le milieu.

Le BAPE a devant lui un projet crédible, respectueux des gens et de l'environnement et qui contribuera à la prospérité économique de la région et du Québec. Ce projet permettra inévitablement de maintenir forte l'activité économique du Saguenay et d'attirer de nouveaux acteurs économiques.

Pour les raisons énumérées précédemment dans le présent mémoire et en vertu des engagements pris par Énergir, l'Association minière du Québec apporte son appui au projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay et souhaite que le BAPE puisse lui aussi faire une recommandation favorable au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.